

# Les Viateurs du Canada

7 juillet 2020

# Déconfinons notre cœur!

onfinement, déconfinement, reconfinement! Le coronavirus aura changé à jamais la face de notre monde en touchant toutes les sphères de la vie : politique, économique, sociale, culturelle, religieuse... Obligés d'envisager un déconfinement plutôt rapide pour des raisons économiques, les pays sont maintenant confrontés à la possibilité d'une nouvelle vague de la pandémie. On invite les populations à ne pas baisser la garde. Aux États-Unis, le bilan ne cesse de s'alourdir. Certains pays ont dû revoir leur processus de déconfinement. La bataille n'est pas gagnée.

Dans la province canadienne, nous n'avons jusqu'ici pas déploré de décès à cause de la COVID-19. Nous en rendons grâce à Dieu. Maintenant que vient le déconfinement, au Canada, une fébrilité s'empare de plusieurs confrères d'autant plus que les dernières semaines ont été pénibles pour tout le monde. On sent le besoin d'une bonne bouffée d'air frais. Comme dit la publicité, pendant le confinement nous avions tendance à tout garder en dedans. Nous de-

vons toutefois demeurer responsables. Chacun doit se dire : « Ce n'est pas par mon intermédiaire que la COVID-19 fera son entrée dans ma communauté locale ».

Dans ce contexte particulier, le temps des vacances est arrivé. La reprise d'une vie normale où nous pouvons nous adonner à des activités qui nous sortent totalement du cadre du confinement doit encore attendre. C'est là que nous devons nous interroger sur la façon dont nous pouvons rester sur nos deux pieds et continuer à nous donner « pour la gloire de Dieu et le salut du monde ». Notre Frère François a toujours les mots pour nous recadrer. Lors de la célébration de la fête de la Pentecôte cette année, sa réflexion sur les dons de l'Esprit est inspirante :

« ... Regardons-nous du dedans et demandons-nous, qu'est ce qui nous empêche de nous donner. Il existe, disons, trois ennemis du don, les principaux : trois, tapis toujours à la porte de notre cœur : le narcissisme, le fait de se poser



Page 2 Bulletin ♦ n° 228

en victime et le pessimisme. Le narcissisme fait s'idolâtrer soi-même, il fait se complaire seulement de ses propres intérêts. Le narcissique pense : "La vie est belle si j'y gagne". Et ainsi il arrive même à dire : "Pourquoi devrais-je me donner aux autres ?". Dans cette pandémie, combien fait mal le narcissisme, le fait de se replier sur ses besoins, indifférent à ceux d'autrui, le fait de ne pas admettre ses propres fragilités et ses propres erreurs. Mais aussi le second ennemi, le fait de se poser en victime, est dangereux. Celui qui se prend pour une victime se plaint tous les jours de son prochain: "Personne ne me comprend, personne ne m'aide, personne ne m'aime, tous sont contre moi !". Que de fois avons-nous entendu ces lamentations! Et son cœur se ferme, pendant qu'il se demande : "Pourquoi les autres ne se donnent-ils pas à moi ?". Dans le drame que nous vivons, comme il est mauvais de se poser en victime! Penser que personne ne nous comprend et ne ressent ce que nous ressentons. Ceci est le fait de se poser en victime. Enfin il y a le pessimisme. Ici la litanie quotidienne est : "Rien ne va bien, la société, la politique, l'Église...". Le pessimiste s'en prend au monde, mais il reste inerte et pense : "De toute façon à quoi sertil de donner? C'est inutile". Actuellement, dans le grand effort de recommencer, combien le pessimisme est nocif...le fait de répéter que rien ne sera plus comme avant! En pensant ainsi, ce qui sûrement ne revient pas c'est l'espérance. »



Pour sortir du narcissisme, de la victimisation ou du pessimisme, il nous faut déconfiner notre cœur pour le laisser respirer l'air de l'amour, de la tendresse et du par-don (un don par-dessus les blessures, les souffrances et la haine).

C'est ce que je nous souhaite en ces temps difficiles. Bon été!

Nestor Fils-Aimé, CSV Supérieur provincial



Bulletin ♦ n° 228 Page 3

## Les réunions du conseil provincial

Le conseil provincial a tenu une session prolongée qui s'est étalée sur plusieurs jours soit en présentiel à la Maison provinciale soit par visioconférence. Du 26 juin au 2 juillet, plusieurs sujets ont été abordés : les dossiers judiciaires, la politique sur les agressions sexuelles, l'animation pastorale 2020-2021, le prochain chapitre provincial, l'assemblée de la communauté viatorienne, les fondations, les acceptations au noviciat, aux premiers vœux, au renouvellement de vœux et aux vœux perpétuels, etc.



Le conseil a pris du temps pour évaluer son fonctionnement au cours des trois derniers mois. Cette situation a demandé beaucoup d'énergie et de temps. Le conseil a réussi à maintenir des réunions fréquentes et une présence aux confrères, même à distance. Il est sûr que tenir des rencontres en présence des personnes est bien agréable aussi. Des liens plus solides ont été créés avec les Fondations et les supérieurs locaux au Canada. La communication était constante. Les membres du conseil sont plus au fait de ce qui se passe. Cela leur permet de mieux comprendre ce qui se vit partout. Les nombreuses réunions avec toutes nos Fondations donnent une dimension plus internationale à notre communauté. Il est ainsi pensable d'imaginer de nouvelles avenues comme, par exemple, tenir des rencontres avec les supérieurs des Fondations. Continuellement les confrères ont été informés par des communiqués presque hebdomadaires. Ce qui a manqué le plus, c'est la fraternité au quotidien... Pour le futur, le conseil continuera sûrement à tenir des rencontres avec les Fondations et les supérieurs locaux au Canada.

## L'animation pastorale 2020-2021

Le thème retenu est : « Entrons dans la confiance et ouvrons-nous à la justice et au partage. » C'est le troisième volet de ce que le Supérieur provincial avait proposé au début du présent mandat du conseil provincial. Le lancement pastoral se fera cette année lors de la fête de la Saint-Viateur prévue le 17 octobre prochain.

## La politique en cas d'agression sexuelle sur des mineurs ou des personnes vulnérables

Les membres du conseil ont pris connaissance des changements apportés à la politique par le comité présidé par le Père Léonard Audet. Ils félicitent le comité pour cette réalisation de très grande qualité. La politique a été adoptée par le conseil provincial et entre en vigueur immédiatement. Elle sera prochainement disponible pour tous. Un grand merci au Père Audet et à ses collaborateurs : PP. Claude Roy, Lindbergh Mondésir, Gervais Dumont. Page 4 Bulletin ♦ n° 228

# La journée Querbes du 1<sup>er</sup> septembre : neuvaine préparatoire et célébration



e conseil provincial a accueilli le travail réalisé par le comité *Liturgie et rassemblements* pour la journée Querbes du 1<sup>er</sup> septembre. Il y aura une neuvaine préparatoire à la fête du vénérable P. Louis Querbes. C'est un document qui permettra à chaque Viateur d'approfondir des paroles du P. Querbes, de prier et de faire une démarche spirituelle individuelle. Le tout sera accompagné d'un hymne au P. Querbes que réalisera le P. Paul Pierre. Pour la Journée Querbes, un document sera aussi proposé pour vivre une célébration de la Parole ou une eucharistie. Pour l'instant, tenant compte des mesures de la santé publique, le conseil ne sait pas si ce sera une rencontre avec tous les Viateurs ou des rencontres par communautés locales.

## Quelques dates au calendrier de l'automne

Septembre

Journée Querbes : 1<sup>er</sup> septembre

• Célébrations au cimetière : la décision n'est pas encore prise

Chapitre provincial : le mercredi 23 septembre

Assemblée de la communauté viatorienne : 30 septembre

Octobre

• Chapitre provincial : le jeudi 15 et le vendredi 16 octobre

• La Saint-Viateur : le samedi 17 octobre

#### Nominations

- ➤ Le **P. Claude Fortin** a été nommé supérieur local intérimaire de la communauté du Centre Champagneur jusqu'en octobre 2020. Le P. Robert Lalonde devient le nouvel aumônier par intérim.
- > Le P. Gaëtan Labadie a été nommé à la Résidence de la Maison Charlebois de Rigaud.
- ➤ Le **P. Éric Cothière** est nommé formateur et responsable de la Résidence Querbes (Impasse Lavaud), Port-au-Prince.
- > Le P. Ferry François est nommé directeur général du Collège Immaculée-Conception des Gonaïves.
- > Le **P. Dudley Pierre** est nommé directeur général de l'Institut mixte Saint-Viateur de la Croix-des-Bouquets.
- Le Conseil de la fondation du Burkina Faso (F. Victor Zongo, P. Norbert Zongo, F. François Zoma) est confirmé pour un mandat de deux ans, soit jusqu'en juin 2022.
- Le **P. Macaire Sandouidi** est nommé maître des postulants au Burkina Faso.
- ➤ Le **P. Norbert Zongo** est nommé responsable de la formation au Burkina Faso.
- ➤ Le poste de « Directeur général » a été supprimé, pour une année, dans toutes les œuvres au Burkina Faso et a été remplacé par un poste de « Censeur chargé de la coordination générale ». Monsieur Adama Ouédraogo devient Censeur au Groupe scolaire Saint-Viateur (GSSV) et Monsieur Aliou Badara Pléa devient Censeur à l'Établissement Louis-Querbes (ÉLoQ) de Banfora.

Bulletin ♦ n° 228 Page 5

### Des projets en Haïti

• Un plan d'affaires a été bâti pour la Villa Manrèse tenant compte des divers volets de cette maison, surtout son rôle en rapport à la mission viatorienne. Le texte est traduit en anglais par le P. Ronald Hochman du Japon. Au cours des prochaines semaines, des approches seront faites pour obtenir des dons ou des prêts auprès d'autres provinces de la congrégation et des communautés religieuses qui ont utilisé dans le passé la maison. Il est clair que la Villa Manrèse répond à un besoin de l'Église, de la population haïtienne, des organismes pastoraux et d'éducation, d'autres communautés religieuses... Le projet est en cours de conception et de réalisation.

◆ Le conseil provincial a également autorisé la construction d'une clôture autour d'un terrain à Dumay Croix-des-Bouquets). Ainsi, la fondation pourra l'utiliser pour des projets d'agriculture, favorisant son autofinancement. Avec la Villa Manrèse, c'est une manière de diversifier les lieux d'engagement et les sources de revenus. La nécessité devient encore plus évidente en cette année où les écoles ont été fermées à deux reprises et ce durant plusieurs mois.



 Le conseil provincial a également accepté de fermer le secteur secondaire de l'Institut mixte Saint-Viateur de la Croix-des-Bouquets. Pour les prochaines années, l'équipe se concentrera pour renforcer le secteur primaire.

## Études en Belgique de deux confrères

Les pères **Jean-Yves Médidor** et **Paul Pierre** ont été acceptés à l'Institut Lumen Vitae. Ils rejoindront ainsi en Belgique le P. Céraphin Ouédraogo qui étudie à l'Université de Mons. Ils profiteront d'une formation en catéchèse et spiritualité qui sera bien utile pour répondre aux besoins grandissants de la Fondation d'Haïti.



Dans le cadre d'une collaboration entre les Fondations d'Haïti et du Burkina Faso, deux religieux haïtiens iront poursuivre des études au Burkina Faso. Il s'agit des frères **Vladimir Lambert** en Agronomie et **Dickenson Desrivières** en Comptabilité. Nous souhaitons que cette expérience ouvre la voie à un avenir de communion entre les Viateurs du monde entier.

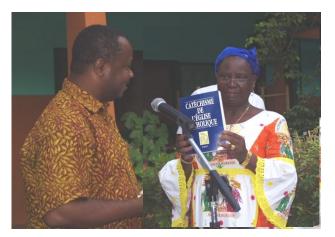
Page 6 Bulletin ♦ n° 228

#### L'association devient une réalité au Burkina Faso

e dimanche 5 juillet 2020 marque un tournant dans la vie de la Fondation du Burkina Faso. Après plusieurs années de cheminement marqué par une volonté de bâtir une association bien solide qui corresponde à l'esprit viatorien, la Fondation a accueilli sa première associée et 10 pré-associés. Madame Marianne Aimée Louise NIKIÉMA/ILBOUDO a prononcé ses engagements devant le F. Victor Zongo, supérieur de la Fondation. Madame Nikiéma/Ilboudo travaille au Groupe Scolaire Saint-Viateur. Dans la lettre d'acceptation en réponse à sa demande, le F. Victor Zongo écrit :

« ...Et voilà déjà des années que vous travaillez avec nous comme animatrice de la catéchèse enfance. Votre patience et votre ardeur à la prière en disent long sur votre désir de participer à l'œuvre de Dieu... »

Nous félicitons les confrères qui ont travaillé à faire advenir ce grand jour.



Le F. Victor Zongo remet le « Catéchise de l'Église catholique » à Madame Marianne Aimée Louise NIKIÉMA/ILBOUDO, première associée au Burkina Faso.



Les dix pré-associés tout souriant.

#### Voici un extrait du mot du F. Victor Zongo, supérieur de la Fondation

« Chers Viateurs,

Ce que nous venons de vivre ce soir est un événement inédit de notre histoire : la famille viatorienne du Burkina Faso s'est agrandie de dix (10) pré-associés et une (1) associée. Que le nom du Seigneur soit béni. Oui, notre joie est grande en ce jour. Comment ne pas rendre grâce à Dieu!

D'un seul cœur, exprimons notre gratitude à Dieu pour ses merveilles. Dieu, de qui nous avons la vocation et la vie. Dieu, Maître du temps et de l'histoire. À lui louange et gloire pour les siècles des siècles, Amen!

Chère associée Aimée Nikiéma.

Après tant d'années de cheminement avec nous, vous voici aujourd'hui associée viateur. Félicitation à vous! Merci d'avoir choisi les Clercs de Saint Viateur. Merci pour votre exemple de patience et de fidélité dans le cheminement. Puisse Dieu vous bénir et raffermir votre engagement à sa mission auprès des Viateurs.

Chers pré-associés,

Vous venez de faire un pas important dans le cheminement vers l'association. Félicitation à vous. Que Dieu vous bénisse et vous fortifie dans votre cheminement vers l'association. »

Bulletin ♦ n° 228 Page 7

#### Nous croyons à la justice...

Les 8 minutes 46 secondes de l'assassinat de George Floyd ont révolté la conscience humaine et ont suscité une prise de conscience à l'échelle planétaire. Le « genou à terre » devient un symbole hautement porteur de sens. Il caractérise sinon une adhésion du moins une sympathie au mouvement « Black Lives Matter (les vies noires comptent) » créé en 2013 dans la communauté afro-américaine et qui milite contre le racisme systémique envers les Noirs. Ce mouvement a refait surface à la faveur de la protestation mondiale contre l'assassinat crapuleux de Floyd commis par un policier blanc.

u Québec l'expression « racisme systémique » a provoqué tout un débat. Certains ne saisissant pas le sens du mot systémique (relatif à l'ensemble du système, c'est-àdire que les institutions fonctionnent d'une facon telle que des personnes sont désavantagées en raison de leur couleur de peau) y voient une accusation portée à l'endroit de tous les Québécois. Ils confondent « systémique » et systématique (manière d'agir organisée et bien ordonnée selon un système). Certaines prises de paroles ont carrément réveillé les vieux démons d'un nationalisme identitaire antiimmigrant. Le « genou à terre » du Premier Ministre du Canada est désapprouvé et interprété comme un geste partisan et démesuré par certaines personnes qui n'entendent pas se faire imposer des manières d'être ou d'agir. On n'accepte pas d'être mis tous dans le même panier et d'être jugés sans merci sur la base de préjugés et d'une généralisation abusive.

Tandis que le geste de Derek Chauvin a été public et filmé et qu'il y a une histoire douloureuse entre la communauté afro-américaine et des policiers blancs, le corps de police en général aux États-Unis n'a pas été déclaré coupable à l'avance. Même l'accusé Chauvin aura droit à un procès équitable.

Depuis le 23 juin, notre communauté au Canada se trouve prise dans un tourbillon sans précédent. L'arrestation de huit religieux, en trois temps, s'est effectuée avec un grand déploiement médiatique. Rien n'est laissé au hasard. La presse a bien été instrumentalisée. Le sensationnalisme et les scoops sont souvent payants. Avant la lettre et sans un procès, toute la congrégation est déjà condamnée. La présomption d'innocence n'existe pas. Courriels agressifs, insultes, tapage dans les médias, amalgame entre procédure civile et procédure pénale, tout y passe. On entend de tout. Qui dit « Clercs de Saint-Viateur » dit « Église catholique ». Qui dit « Église catholique » dit « prêtres pédophiles ». Qui dit un « Clerc de Saint-Viateur » dit la congrégation entière des « Clercs de Saint-Viateur ». Des voix s'élèvent pour condamner le « silence » de la congrégation sur ce qui ne sont, pour l'instant, que des

-

Page 8 Bulletin ♦ n° 228

« allégations ». Toutes les approches autour des arrestations ont déjà scellé la culpabilité de la « congrégation des Clercs de Saint-Viateur ».

Pourtant nous avons déclaré notre entière collaboration avec la justice. La congrégation a toujours clairement affirmé sa réprobation de tout acte qui porte atteinte à la dignité humaine. Elle ne pactise pas avec le mal. Un acte pédophile est un acte criminel qui doit être puni selon la rigueur de la loi. La congrégation a toujours exprimé sa grande compassion à l'endroit de toutes les victimes d'actes pédophiles.

Elle affirme toutefois que :

- Les principes de justice valent pour tout le monde.
- Elle ne saurait être réduite et assimilée à des accusations portées contre quelques-uns de ses membres.
- La grande majorité des religieux se sont donnés corps et âme au long de 173 ans d'histoire de la congrégation au Canada et n'ont rien à se reprocher.

Nous croyons à la justice...

J'écris pour ceux qui ont vraiment vécu des traumatismes à cause de pédophiles qui se sont réfugiés sous le couvert de la congrégation;

J'écris pour ceux qui se sont engagés dans une vraie recherche de guérison des blessures qui leur ont été imposées par des personnes dont les agissements ont été contraires aux valeurs prônées par la vie religieuse dans laquelle elles se sont engagées;

J'écris pour vous, Viateurs, qui souffrez dans votre chair et votre cœur cette période difficile qui éclabousse tout le bien que vous avez accompli au long de vos années d'engagement;

J'écris pour vous, Viateurs, qui vous êtes engagés de tout votre être dans la mission à la suite de Jésus-Christ;

J'écris pour vous qui vous sentez stigmatisés, honnis, haïs, jugés et condamnés par <u>association</u>.

Ce temps d'épreuves peut être salutaire dans la mesure où il nous fixe sur l'essentiel.

Un confrère me rappelait tout récemment cette parole de Querbes à Faure :

« C'est le moment où les obstacles s'élèvent à la hauteur des montagnes, et c'est celui où Dieu me fait la grâce d'être le plus fermement résolu. »

Confions à notre Vénérable fondateur cette petite mission auprès du Seigneur :

- Qu'll nous raffermisse quand nous nous sentons défaillir!
- Qu'Il nous garde fermement résolus devant les obstacles!

Ensemble, avançons malgré vents et marées. Et Jésus sera adoré et aimé!

Nestor Fils-Aimé, CSV Supérieur provincial Page 9 Bulletin ♦ n° 228

## Admission aux vœux perpétuels

Après étude de chaque dossier reçu, le Supérieur provincial et son conseil autorisent les confrères suivants à prononcer leurs vœux perpétuels chez les Clercs de Saint-Viateur :

- F. Irénée Hien Ollo Hardité (Burkina Faso)
- F. Joseph-Gabriel Jean Paul (Haïti)
- F. Evens Pierre Antoine (Haïti)

#### Renouvellement de vœux

Après étude de chaque dossier reçu, le Supérieur provincial et son conseil autorisent les confrères suivants du Burkina Faso à prononcer leur renouvellement de voeux chez les Clercs de Saint-Viateur :

- F. Nicolas de la Divine Grâce Moussa Dongo (1 an)
- F. Fulbert Nongbam Sam (3 ans)
- F. Arnaud Tougma (3 ans)

## Appel aux premiers vœux

Après étude de chaque dossier reçu, le Supérieur provincial et son conseil appellent les confrères suivants du Burkina Faso à leur première profession chez les Clercs de Saint-Viateur :

- M. Grégoire Koudjovi Ayena
- M. Johanny Dabou
- M. Étienne Kientega
- M. Arsène Wendkouni Ouédraogo

En Haïti, il faut attendre le mois de septembre compte tenu que l'année du noviciat a pris son envol à la fin du mois de septembre 2019. Les novices prononceront leurs premiers vœux le 21 octobre prochain, à l'occasion de la fête de Saint Viateur.

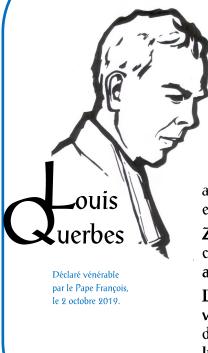
#### Admission au noviciat du Burkina Faso

Les postulants suivants sont admis au noviciat :

- M. Anthony Alozie Nwachukwu
- M. Justin Komi Afeleté Siati
- M. Abraham Sana Augustin Yameogo

En Haïti, il n'y aura pas d'admission au noviciat cette année. La situation sociale a perturbé le bon fonctionnement du postulat. Il a été recommandé de continuer la démarche avec les postulants actuels ainsi que les nouveaux qui s'ajouteront.

Page 10 Bulletin ♦ n° 228



#### Querbes, un homme d'amour ardent, désintéressé et actif.

Quand nous parlons d'amour, nous écartons d'avance tout ce qui rappelle le sentimentalisme romantique. En utilisant un mot de l'époque, le P. Querbes parle de «zèle». Le «zèle» est la perfection de l'amour, l'ardeur de l'amour, l'amour intense et ardent.

C'est ce qu'il souhaite pour ses catéchistes dans un texte qui dessine son propre portrait: « La foi enfante le zèle : le zèle ardent qui jamais n'agit par routine, qui ne met pas de bornes à l'obéissance, qui vole à tous les lieux où il est appelé, même à l'extrémité du monde, qui ne s'effraie d'aucun obstacle, qui n'a d'autre vue que la gloire de Dieu... qui est différent aux éloges et distinctions honorifiques et qui s'attache sans découragement et sans relâche aux travaux imposés ».

Zèle ardent: qui n'agit jamais par routine. À Vourles, le P. Querbes crée, innove, l'ardeur se transforme en action. C'est un amour toujours alerte pour répondre aux exigences de la mission.

<u>Désintéressé</u>: « il avait le coeur d'or, il ne savait jamais refuser un service ni garder rancune ». (Témoignage du F, Saulin, T.19). « La charité débordait de beaucoup des limites de la communauté et de sa paroisse. On lui reprochait parfois l'excès de sa miséricorde et de sa confiance ».

(Sur la spiritualité du P. Querbes, P. Javier - site : Sainte-Blandine-du-Fleuve).

## Ils ont vécu leur Pâque avec Jésus

- Mme Natacha Chery Simon est décédée le 13 avril 2020, à l'âge de 45 ans. Elle était la sœur de Roseline Chery et belle-sœur de Kéler Bien-Aimé, tous deux associés en Haïti.
- M. Alius Médidor est décédé le 9 mai 2020, à l'âge de 92 ans. Il était le père du P. Jean-Yves Médidor d'Haïti.
- Mme Rose Rolland est décédée le 11 mai 2020, à l'âge de 97 ans. Elle était la mère du F. Yvon Rolland, conseiller provincial.
- ♦ Mme Marie-Ange Whissell est décédée le 12 mai 2020 à l'âge de 93 ans. Elle était la sœur du F. Gérard Whissell du Centre Champagneur.
- ◆ P. George Auger, CSV, est décédé le 2 juin 2020, à l'âge de 87 ans.
- Mme Gloria St-Jean-Leclair est décédée à l'âge de 92 ans. Elle était la belle-sœur du F.
  Rosaire Leclair de la Maison Charlebois.

